

## Communiqué de presse

---

le 10 novembre 2021

### **Remplacement des affleurants des réseaux d'eau potable et d'assainissement rue Maréchal-Leclerc**

**Dans le cadre du projet d'aménagement de voirie favorisant la circulation des cyclistes, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire va procéder, à compter du 15 novembre 2021, à la reprise des affleurants des réseaux d'eau potable et d'assainissement sur l'ensemble de la rue Maréchal-Leclerc à Saumur.**

Les travaux consistent en la réfection des enrobés ainsi qu'au remplacement des affleurants du fait des nombreux affaissements constatés. Il seront réalisés par l'entreprise Justeau et débuteront le 15 novembre prochain pour une durée estimée à 2 semaines.

Durant toute la période de travaux, des déviations et des mesures de circulation seront mises en place. Seules les places de stationnement côté impair seront maintenues. Les accès riverains seront maintenus mais pourront être ponctuellement perturbés en fonction de l'avancement du chantier.

Le réseau de transport urbain sera modifié. Toutes les informations sont présentes sur le site de Saumur Agglobus : [www.agglobus.fr](http://www.agglobus.fr).

#### **Collecte des déchets**

La collecte des déchets en porte-à-porte sera perturbée pendant la durée des travaux.

- Rue Maréchal-Leclerc, du n°4 au n°84 : la benne de collecte ne pouvant circuler qu'en sens unique, les poubelles individuelles seront à présenter uniquement du côté impair.
- Rue Maréchal-Leclerc, du n°86 à 92 et du n°65 à 77 : en raison de l'inaccessibilité du rond-point du pont Fouchard, les poubelles individuelles seront à présenter à l'intersection de la rue Georges-Girard.
- Rue Cousher : la benne de collecte ne pourra pas y circuler. Les emballages recyclables et les ordures ménagères devront être déposés aux bornes d'apport volontaire qui seront mises en place temporairement au rond-point de la rue Saint-Louis.
- Rue Célestin-Port : la benne ne pourra pas y circuler. Les emballages recyclables et les ordures ménagères devront être déposés aux bornes d'apport volontaire qui seront mises en place temporairement Place de Verdun.